DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

Habitats de Haute-Alsace

Cette présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part, à notifier en temps voulu à Habitats de Haute-Alsace, créancier.

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom et prénom	
Adresse	

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER :

Nom	
Adresse	

COMPTE À DÉBITER

Code banque	Code guichet	N° de Compte	Clé RIB
|_|_|_|_|_|	|_|_|_|_|_|	|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|	|_|_|

CADRE RÉSERVÉ À HABITATS DE HAUTE-ALSACE	
Code logement	
Autres	

CRÉANCIER

Office Public de l'Habitat
HABITATS DE HAUTE-ALSACE
73, rue de Morat
BP 10049
68 001 COLMAR Cedex

Je vous prie de bien vouloir désormais, et sauf instruction contraires et écrites de ma part vous parvenant en temps utile, faire prélever en votre faveur, à compter du mois suivant cette demande, sur le compte ci-dessus référencé, les sommes concernant les loyers et accessoires relatifs aux biens loués auprès d'Habitats de Haute-Alsace. J'ai bien noté que le rejet de trois prélèvements successifs pour défaut de provision entraînera la suspension immédiate de cette demande de prélèvement.

Colmar, le

Signature du titulaire du compte à débiter

Les informations contenues dans la présente demande pourront donner lieu à l'exercice de droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

N° NATIONAL ÉMETTEUR
556648

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom et prénom	
Adresse	

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER :

Nom	
Adresse	

COMPTE À DÉBITER

Code banque	Code guichet	N° de Compte	Clé RIB
|_|_|_|_|_|	|_|_|_|_|_|	|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|	|_|_|

CRÉANCIER

Office Public de l'Habitat
HABITATS DE HAUTE-ALSACE
73, rue de Morat
BP 10049
68 001 COLMAR Cedex

J'autorise l'établissement teneur de mon compte, ci-dessus référencé, à prélever sur ce dernier, à la condition qu'il présente la provision nécessaire; le montant des sommes dues ordonnées par Habitats de Haute-Alsace.
En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je règlerai alors le différend directement avec Habitats de Haute-Alsace.

Colmar, le

Signature du titulaire du compte à débiter

N.B : Prière de renvoyer cet imprimé à Habitats de Haute-Alsace en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (R.I.B.).